



Demande d'infos contrat de travail

Par **Vincent91**, le **26/05/2012** à **08:46**

Bonjour, je viens de recevoir mon contrat de travail après avoir difficilement négocié mon salaire pour au final gagner 50 € de plus que ce qu'il me proposait !

En lisant le contrat je tombe donc sur ceci :

Sur une base hebdomadaire de 39.5 heures, votre salaire mensuel brut est de 2400€ décomposé

comme suit : 2126.72 € de base pour votre temps de travail contractuel, auquel s'ajoutent une compensation RTT de 121.43 € brut et les éventuelles heures supplémentaires effectuées à la demande de votre hiérarchie, soit à titre indicatif 151.79 € brut pour 8,66 heures supplémentaires mensuelles.

C'est quand même un peu tordu !!

Article suivant :

Le contractant est soumis à la durée collective du travail qui est actuellement de 37 heures par semaine en moyenne ; Selon les nécessités du service, le régime horaire peut changer.

Pourriez vous m'en dire plus en me disant ce que vous comprenez ??

Sachant que dans ce contrat les congés ne sont pas mentionnés.

Merci par avance.

Par **P.M.**, le **26/05/2012** à **17:36**

Bonjour,

De toute façon, les congés payés sont obligatoire mais je dois dire que personnellement je n'ai pas compris grand chose et que je ne signerais pas un tel contrat de travail dans l'état...

Par **Vincent91**, le **26/05/2012** à **19:05**

Bonjour pmtedforum,

Donc d'après ce que je comprends le forfait de 8.66 est pour compenser le fait que je sois à 37H ainsi que les rtt.

Mais au final mon salaire de base est donc de 2126 !

Pourtant lors de la négociation on est s'est mis d'accord pour 2400...

J'ai l'impression d'une entourloupe bien qu'au final le salaire est identique...

Par **P.M.**, le **26/05/2012** à **19:28**

Votre salaire semble être de 2400 € mais sans RTT...